

Décisions selon les articles 934a CO et 153 ORC:

Mogilla, Sadat Fejzi, à Le Chenit (CHE-453.443.059)

Ventilations IMERI, à Ollon (CHE-434.942.155)

Renaude, à Lausanne (CHE-163.673.458)

Une décision a été rendue concernant les entités juridiques ci-dessus. Elle est à disposition des personnes habilitées à représenter cette entité juridique ou leurs héritiers à l'Office du registre du commerce du canton de Vaud, rue Grenade 38, 1510 Moudon. Un recours peut être déposé auprès du Tribunal cantonal, à Lausanne, dans les 30 jours, conformément à l'article 942 al. 1 CO.